

**COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 NOVEMBRE 2014**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

- TRAVAUX CHAPELLE DE LA COMMANDERIE DE VERRIERES – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Approuve le devis réactualisé des travaux de reprise d'enduit d'un mur de la Chapelle et de suivi et de démoussage des tuiles à la Chapelle de la Commanderie de Verrières et sollicite l'aide financière du Ministère de la Culture et de la Communication

- CAMPING MUNICIPAL : RELEVEMENT DE L'ENCAISSE DE LA REGIE DE RECETTES DES DROITS DE PLACE

Décide de relever le montant maximum de l'encaisse de la régie de recettes des droits de place du Camping Municipal à un montant de 5 000 €.

SUBVENTION VLVA:

Verse une aide de 100 € au Vélo Loisir Val d'Aix -VLVA - pour l'organisation du Téléthon 2014.

SUBVENTION ECOLE PUBLIQUE

Accorde une subvention de 1 800 € à la coopérative scolaire de l'Ecole publique pour différentes sorties scolaires année 2014/2015

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE PEP 42

Décide d'allouer une somme de 50 €. à l'Association des PEP 42 42100 ST ETIENNE pour rendre pérenne une l'action le « Prix littéraire PEP42-ASSE Cœur Vert »

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DEPARTEMENTAL D'ACHAT D'ENERGIE.

Autorise M. le Maire à signer la convention constitutive du groupement après éventuelles adaptations pour tenir compte des observations qui pourraient être formulées par les services de l'Etat

CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE ET AMENAGEMENT ABORDS EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS

Décide d'autoriser le Maire à réaliser un emprunt pour les travaux de construction du groupe scolaire et de l'aménagement des abords un montant de 1 489 300 € auprès de la Caisse des Dépôts au taux du Livret A + 1,00 %.

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE : CHOIX ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE

Décide de contracter une assurance dommages ouvrage pour la construction du groupe scolaire avec GROUPAMA Rhône-Alpes et retient la garantie de base au taux de 0.67 % HT soit 0.73 % TTC.

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE ACTE DE SOUS-TRAITANCE LIBERCIER / SARL MASSARDIER

Accepte l'acte de sous-traitance relatif à l'entreprise JB MASSARDIER 17, Rue Félix Péprier 42700 FIRMINY pour les travaux murs ossature bois pour la somme de 114 789.32 € HT avec autoliquidation et autorise M. le Maire à la signer

CONVENTION ASSISTANCE TECHNIQUE EN MATIERE DE VOIRIE POUR L'ANNEE 2014-2015

Approuve la convention relative à l'assistance technique pour les communes en matière de voirie pour l'année 2014-2015 et autorise M. le Maire à la signer.

- BUDGETS 2014 : DECISIONS MODIFICATIVES

Donne son accord pour des ajustements de crédits en vue de règlements aux Budgets général et assainissement.

- CONTRAT D'AVENIR A L'ECOLE PUBLIQUE

Donne son accord pour un Contrat Unique d'Insertion avec Mme Clémentine DEAL, pour une période de douze mois du 5 janvier 2015 au 4 janvier 2016, à raison de 24 heures par semaine, sous réserve de l'avis favorable du Service Public de l'Emploi et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature du contrat.

CONVENTION D'ANIMATION DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) PAR L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE ST GERMAIN LAVAL

approuve cette convention de mise à disposition d'un ou deux animateurs loisirs diplômés BAFA de l'Association Familles rurales St Germain Laval en fonction du nombre d'enfants participant aux TAP pour la période du 4 novembre 2014 au 30 juin 2015 et d'autoriser M. le Maire à la signer.